# Où vous adresser?

MDPH / Bas-Rhin 6a rue du Verdon 67100 STRASBOURG 0 800 747 900 MDPH / Haut-Rhin 48 Avenue de la République 68000 COLMAR 03 89 30 68 10

# Nos coordonnées

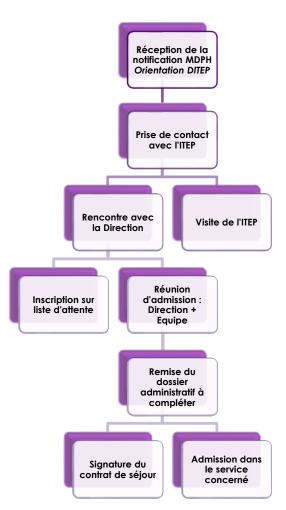
#### **D-ITEP Pierre Paul BLANCK**

2, rue du Couvent 67600 EBERSMUNSTER



03 88 85 70 22 accueil.itepebers@arsea.fr www.arsea.fr

# <u>Procédure d'admission</u>



# **Vos contacts**

**Directeur:** Thomas BACHERT

## Chefs de service :

- SESSAD/Qualité : Carole GOSSELIN
- Pôle Educatif/Hébergement : Viviane LUX

Le DITEP Pierre Paul BLANCK est un établissement géré par l'ARSEA

# **SIEGE ET DIRECTION REGIONALE**



204, avenue de Colmar B.P. 10922 67029 Strasbourg Cedex ① 03 88 43 02 50 accueil.direction@arsea.fr Mission reconnue d'utilité publique





Une place pour chacun

# Dispositif de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Pierre Paul BLANCK

**6700 EBERSMUNSTER** 



# Qu'est-ce qu'un DITEP?

C'est un établissement qui accueille des enfants et adolescents, de 3 à 18 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

L'équipe interdisciplinaire du DITEP propose un accompagnement global conjuguant des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques destinées à favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'adaptation relationnelle/sociale des enfants et adolescents accueillis.

La décision d'orientation vers un DITEP est prise par la Maison Départementale des personnes handicapées (MDPH) suite à une demande de la famille.

L'accompagnement est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



# Les champs d'intervention

Dès l'admission, les parents et l'enfant sont associés à l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

#### **THERAPEUTIQUE**

Le **médecin psychiatre** est garant du projet de soin de l'enfant.

L'équipe thérapeutique est constituée de psychologues, d'orthophonistes, psychomotricienne, infirmière et musicothérapeute

Elle propose des séances individuelles de rééducation et de soutien.

#### **EDUCATIF**

L'éducateur référent est le coordinateur du projet personnalisé de l'enfant.

L'équipe éducative propose des interventions tant collectives qu'individuelles.





## **PEDAGOGIQUE**

Les enseignants proposent des apprentissages adaptés aux difficultés de chaque enfant.

Des apprentissages pré-professionnels sont dispensés par des éducateurs techniques spécialisés.

Les éducateurs du service ambulatoire favorisent les liens avec l'école, les parents et l'enfant.

Une conseillère en insertion contribue à l'élaboration de projet de formation.

# Les modalités d'accueil/d'accompagnement

Le DITEP propose différentes modalités d'accueil en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Celles-ci peuvent se moduler tout au long du parcours de l'enfant.

